LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260625-DP_2026_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2026-103 du 5 mai 2026

DP_2026_39 LIGNE DE TRESORERIE –BUDGET ASSAINISSEMENT

Le président de Loudéac communauté, Monsieur Xavier HAMON,

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2016 portant création de la Communauté de Communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 5211-36 et l'article L. 2122-22 relatif aux délégations de compétences,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 mai 2026 décidant l'attribution desdites délégations au Président de Loudéac Communauté - Bretagne Centre,

DÉCIDE

ARTICLE 1

De contracter auprès du Crédit Agricole, pour le financement de ses besoins momentanés de trésorerie, l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 € dans les conditions financières suivantes :

Montant : 2 000 000 €.

Durée : 12 mois.

Taux : Euribor 3 mois moyenné non flooré à zéro + marge à 0,70 %.

Paiement des intérêts : à réception du décompte, chaque trimestre.

Commission d'engagement : 0,10 % du montant de la ligne soit 2 000 €.

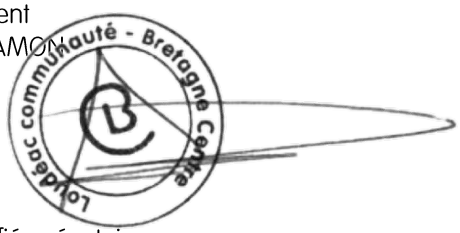
Procédure : débit et crédit d'office.

Etendue des pouvoirs du signataire :

Monsieur Xavier HAMON est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat d'ouverture de crédit et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Pour expédition certifiée conforme
Loudéac, le 25 juin 2026

Le Président
Xavier HAMON



Acte certifié exécutoire par :
- Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 25 juin 2026

LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260625-DP_2026_39-DE